

MONSIEUR LE MAIRE  
2 RUE DE MIROMESNIL  
76550 TOURVILLE SUR ARQUES

Dossier suivi par :  
Clément MARCHAL  
06 66 19 70 25

clément.marchal@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 14 mai 2025

**Objet** : Avis sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TOURVILLE SUR ARQUES

Monsieur le Maire,

Par courriel reçu en date du 18/04/2025, et eu égard aux articles L132-7 et L153-16 du Code de l'Urbanisme et L112-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture.

La procédure engagée consiste à corriger la modification du règlement afin d'actualiser et de compléter la liste des bâtiments pouvant changer de destination ainsi que de préciser dans les zones A et N le changement de destination identifié.

L'une des modifications concerne l'évolution du règlement écrit pouvant avoir une incidence sur l'espace agricole. Toutefois, cette évolution n'entraîne pas de consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers, et ne présente pas d'impact significatif sur l'activité agricole en place.

Concernant la modification du règlement graphique, aucun élément de nature à nuire à l'activité agricole n'a été identifié. Nous souhaitons néanmoins attirer l'attention sur la parcelle n°1713, qui présente une situation particulière du fait de sa proximité avec une parcelle agricole. Cette interface pourrait engendrer un impact légèrement plus marqué que pour les autres secteurs concernés.

Dans la mesure où cette modification ne porte pas atteinte aux espaces ou activités agricoles, nous proposons un **avis favorable** au projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TOURVILLE SUR ARQUES.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Etablissement public  
Siret 130031503 00019 / APE 9411Z  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)



Sébastien LEVASSEUR  
Vice-Président de la Chambre d'agriculture  
Président de la Commission Territoires